



Résultat d'enquête sur la définition « consultation infirmière »

Auprès des étudiants infirmiers

Lyon 28 novembre 2009

ANFIIDE

Brigitte HERISSON
Infirmière clinicienne

LA DEFINITION

- *« L'infirmière reçoit en consultation des personnes (individus, famille, groupe) qui lui sont adressées ou qui requièrent spontanément son intervention, dans un but précis relevant de sa spécificité professionnelle et/ou de son domaine d'expertise (soins de plaies, stomathérapie, information, éducation, aide et soutien psychologique...).*
- *A partir des étapes du raisonnement clinique infirmier appliqué à ses champs de compétences (rôle autonome, interdépendant et dépendant), la consultation permet l'élaboration contractuelle d'un programme thérapeutique selon un processus de co-construction. »*
- *Définition publiée dans le dossier spécial Soins 707 de juillet/aout 2006*

Afin de construire notre vision de la consultation infirmière nous souhaiterions vous interroger sur la définition de la consultation infirmière.

Vous êtes, étudiants en soins infirmiers de

- 1^{ère} année
- 2^{ème} année
- 3^{ème} année

En formation

- Initiale
- Continue

Vous avez été en stage en consultation infirmière ?

- Oui
- Non

Si oui,

- en hospitalier ?
- en libéral ?

« L'infirmière reçoit en consultation des personnes (individus, famille, groupe) qui lui sont adressées ou qui requièrent spontanément son intervention, dans un but précis relevant de sa spécificité professionnelle et/ou de son domaine d'expertise (soins de plaies, stomathérapie, information, éducation, aide et soutien psychologique...).

A partir des étapes du raisonnement clinique infirmier appliqué à ses champs de compétences (rôle autonome, interdépendant et dépendant), la consultation permet l'élaboration contractuelle d'un programme thérapeutique selon un processus de co-construction. »

Définition publiée dans le dossier spécial Soins 707 de juillet/ aout 2006

Que pensez-vous de la définition notée plus haut ?

- Est-elle claire ?
- Explicite ?

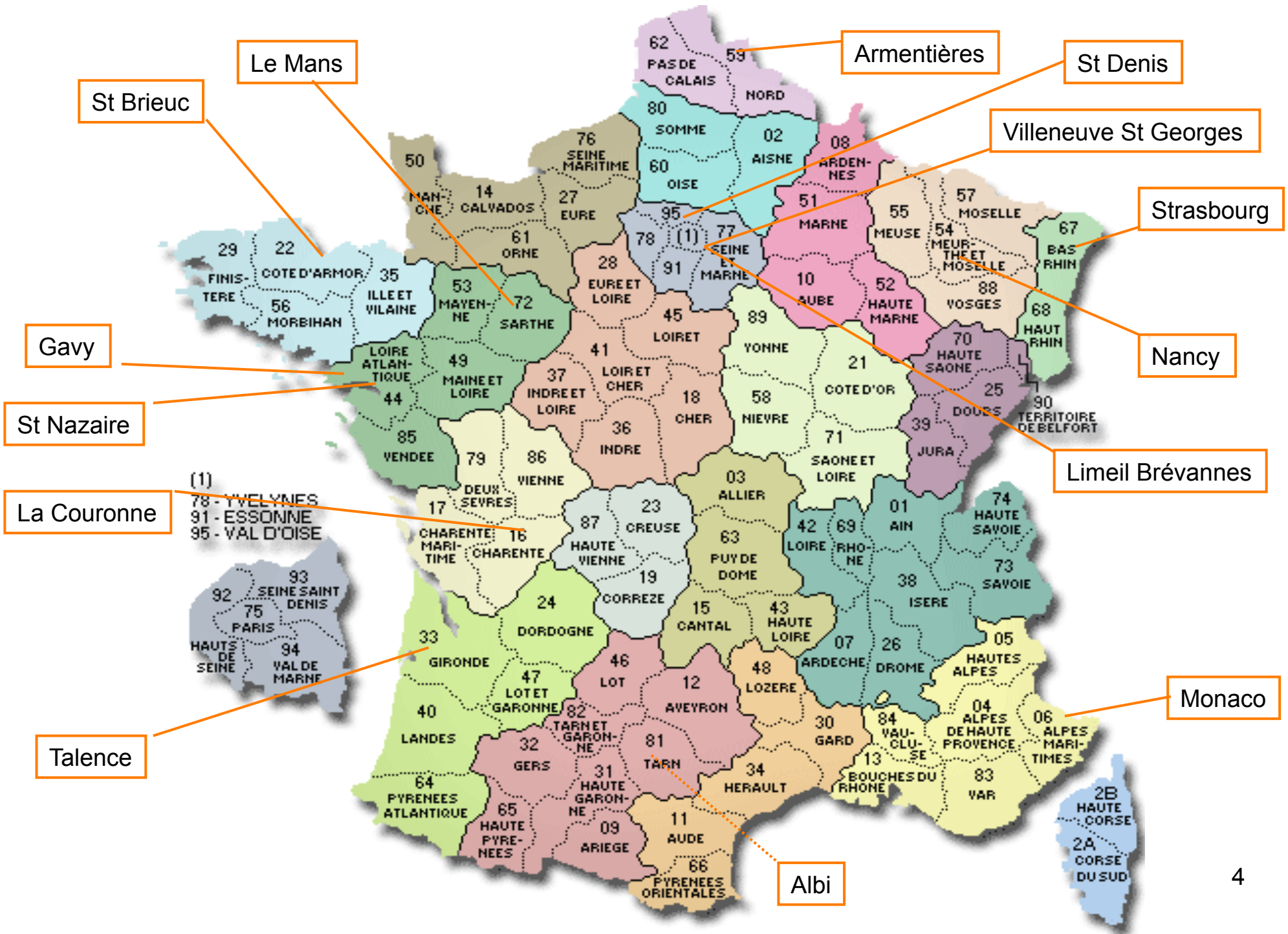
Couvre-t-elle tous les champs de notre activité libérale ou hospitalière ?

Auriez vous des données à

- Ajouter
- Préciser
- Supprimer
- Transformer

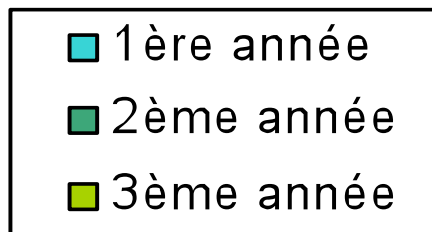
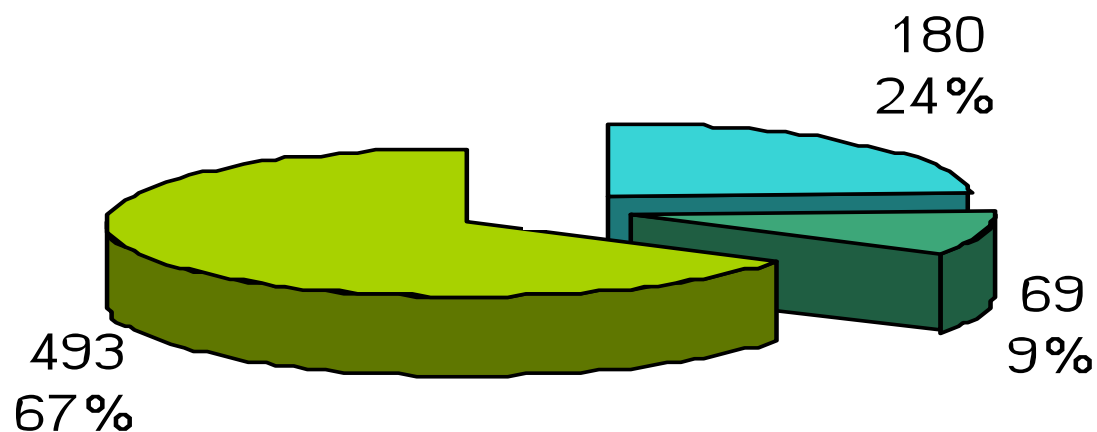
Si oui, lesquelles ?

Nous vous remercions du temps que vous avez consacré à ce questionnaire.



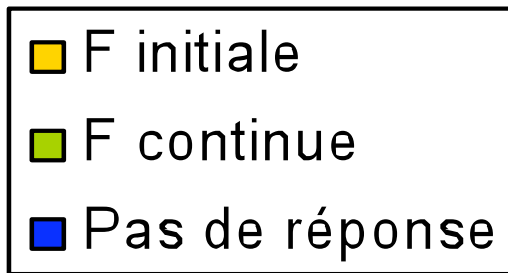
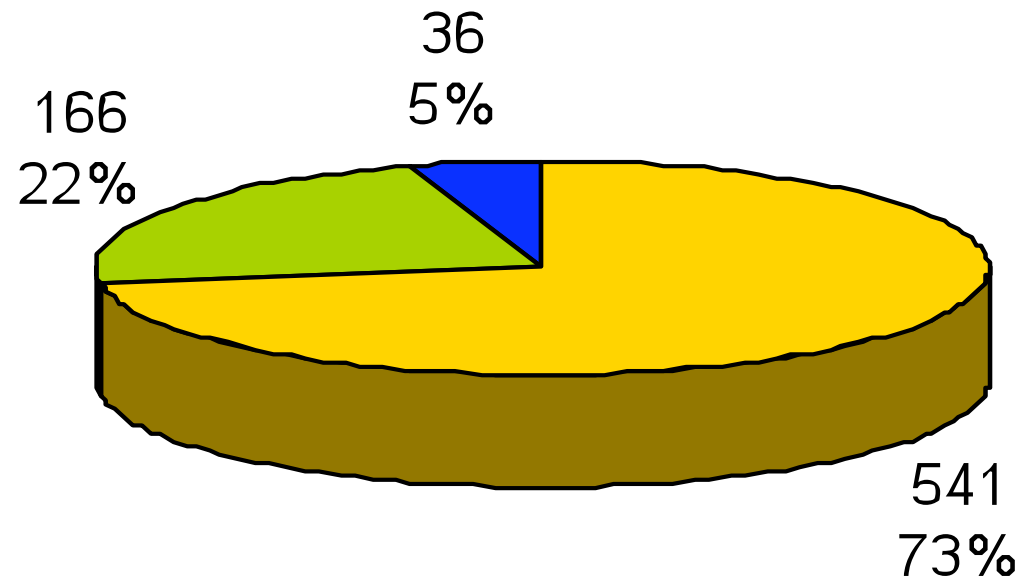
14 IFSI ont répondu adressant 743 réponses d'étudiants

Année de formation



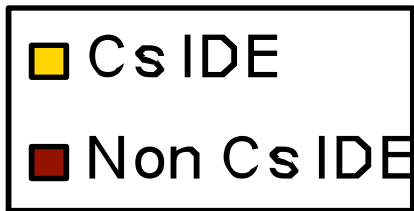
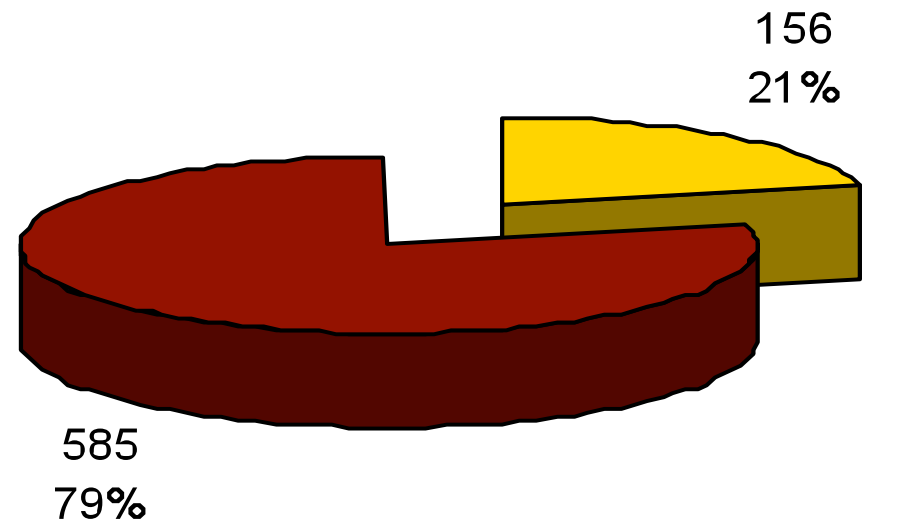
Brigitte HERISSON
Infirmière clinicienne

Origine formation



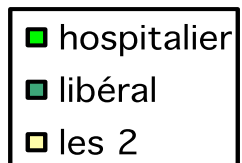
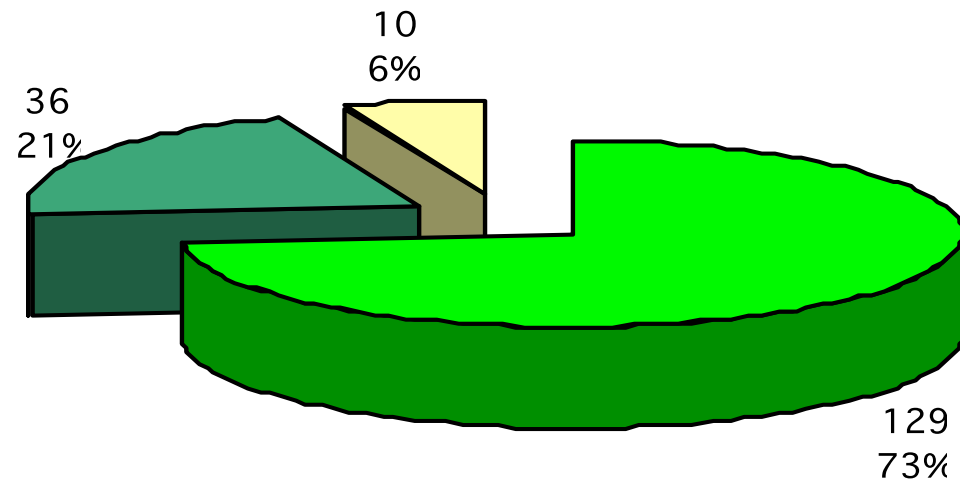
Brigitte HERISSON
Infirmière clinicienne

Stage Cs IDE



Brigitte HERISSON
Infirmière clinicienne

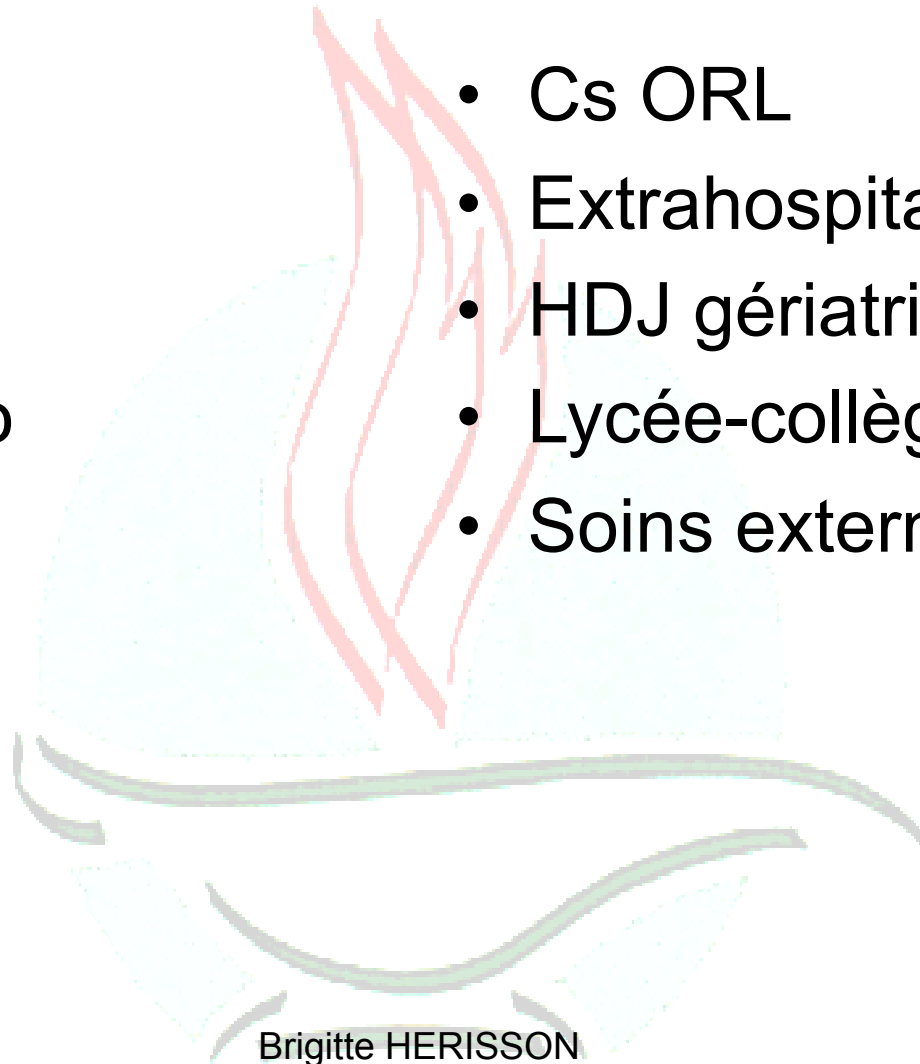
Hospitalier- Libéral



Brigitte HERISSON
Infirmière clinicienne

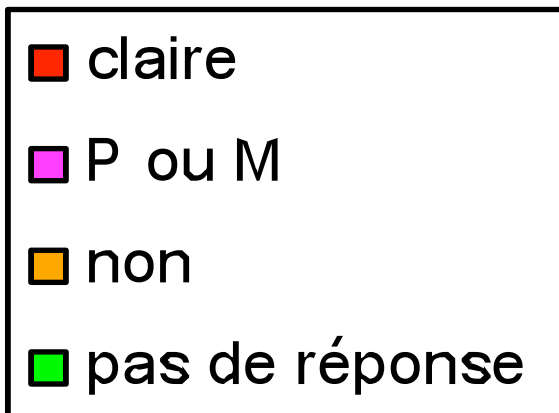
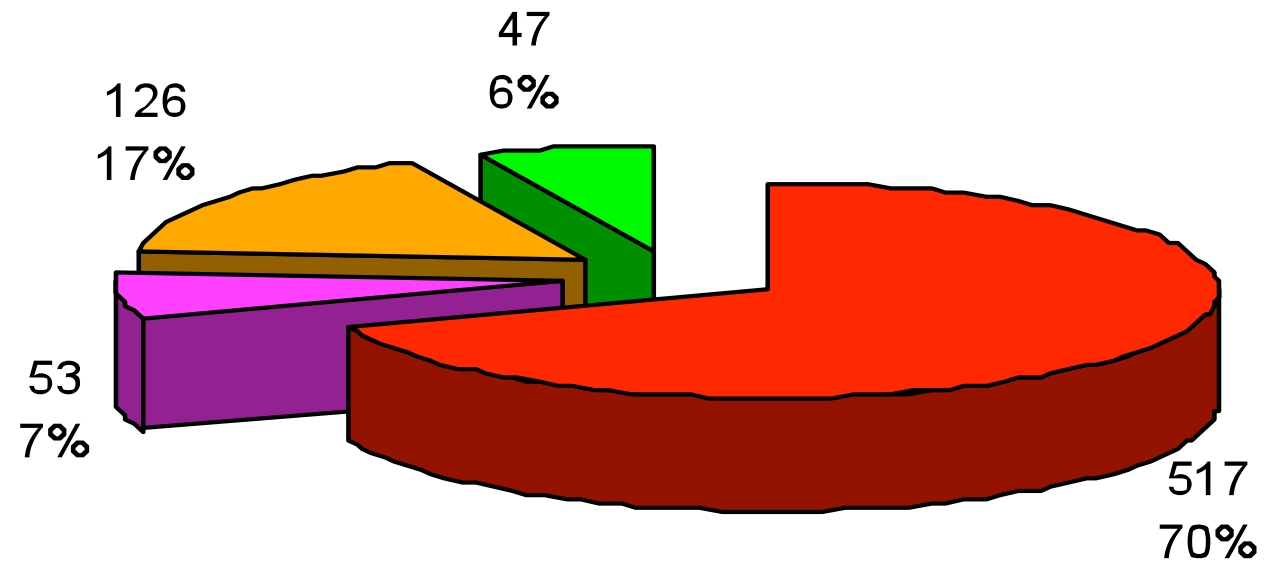
Lieux de stage

- CMP
- SAMU social
- Psychiatrie
- Burkina Faso
- Cs diabète
- Cs ORL
- Extrahospitalier
- HDJ gériatrie
- Lycée-collège
- Soins externes

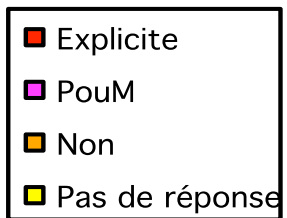
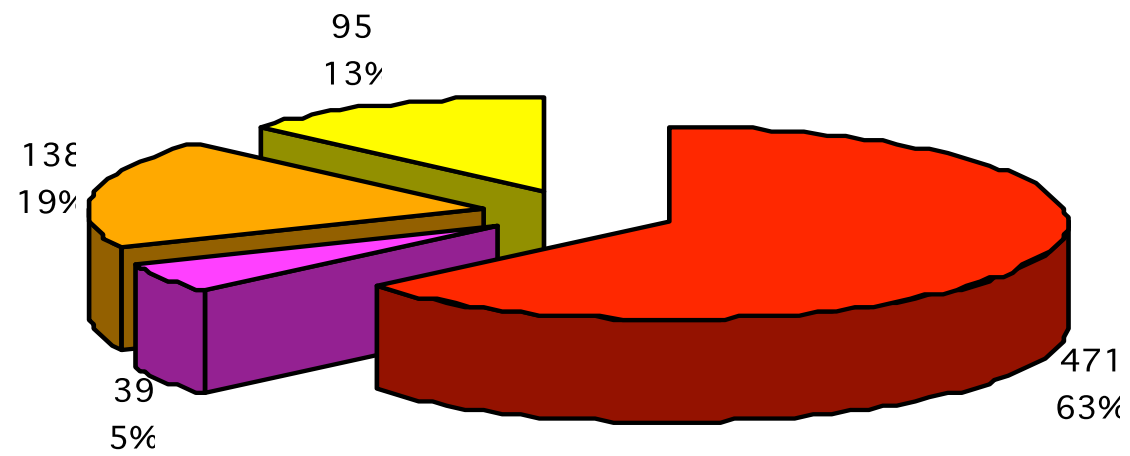


Brigitte HERISSON
Infirmière clinicienne

Clarté

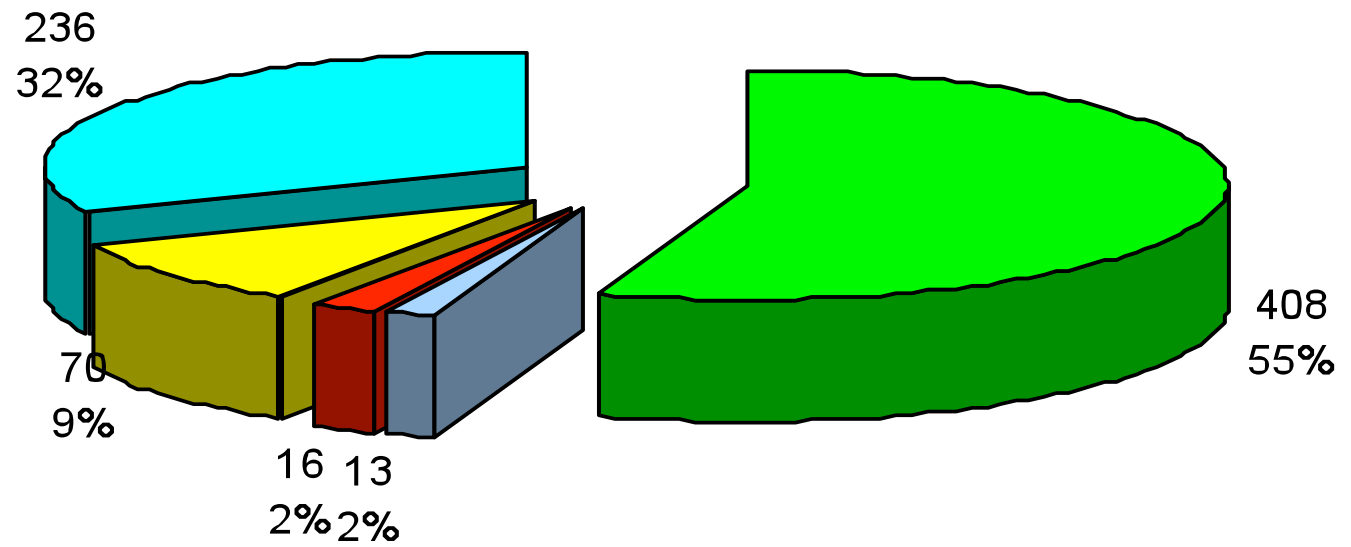


Explicite



Brigitte HERISSON
Infirmière clinicienne

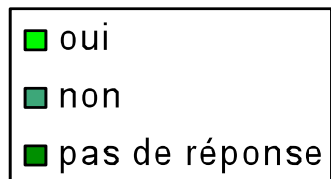
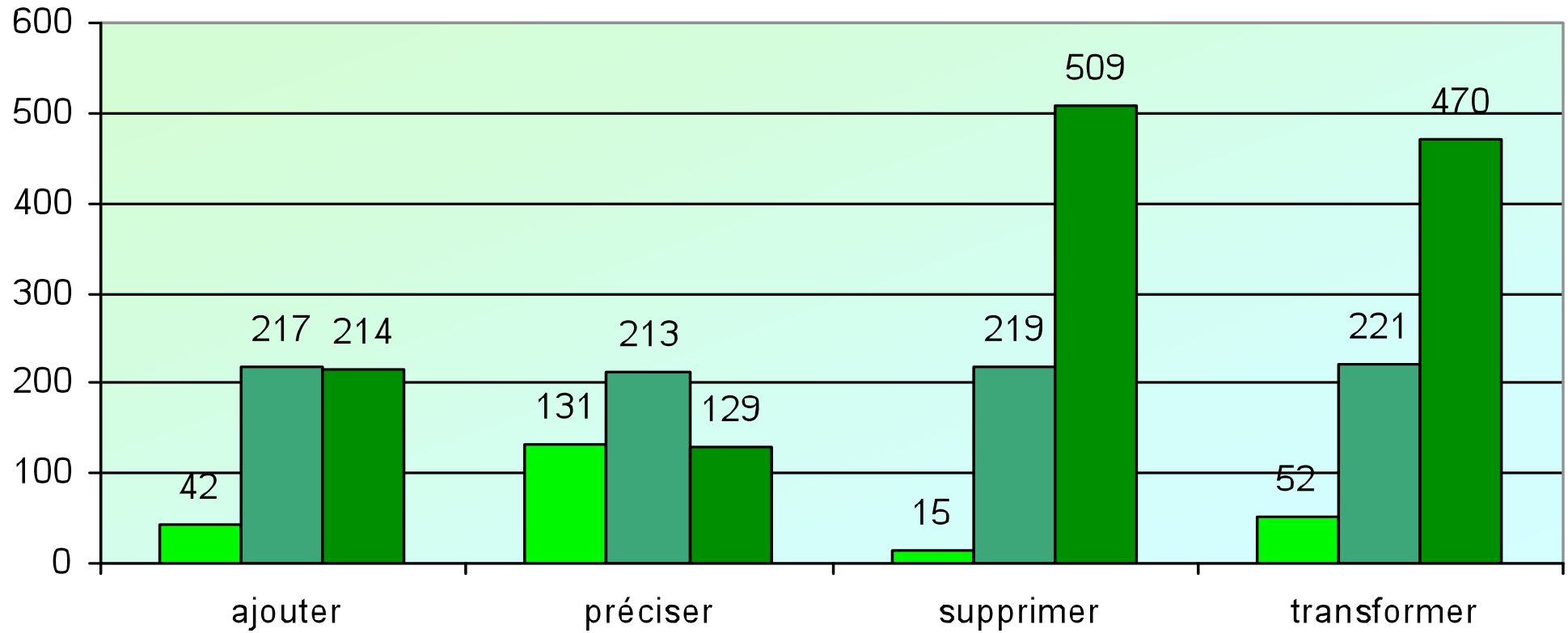
Couverture Hospitalier/ Libéral



- Oui
- PouM
- Ne sait pas
- Non
- Pas de réponse

Brigitte HERISSON
Infirmière clinicienne

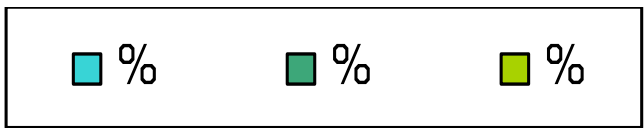
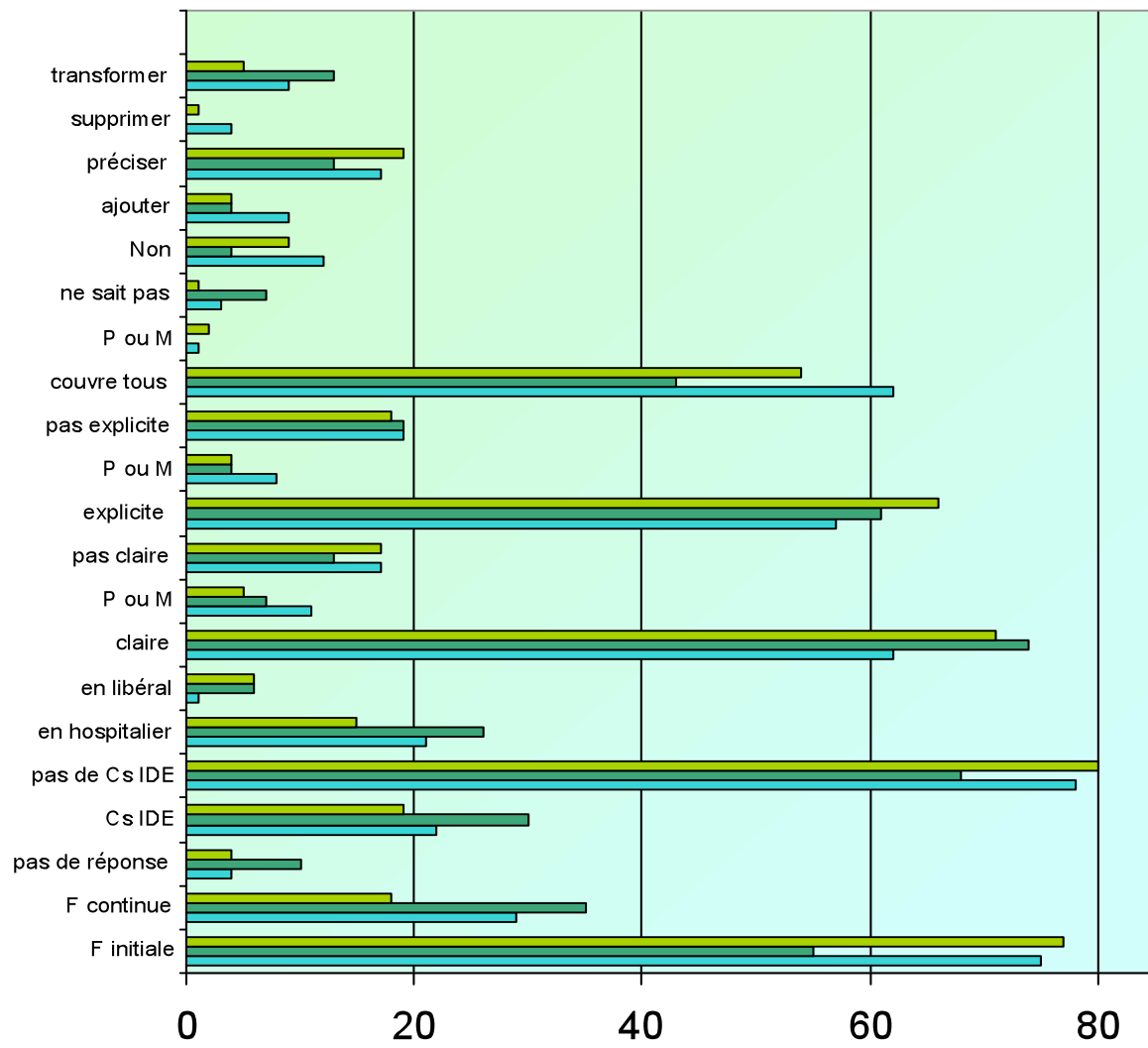
AVIS SUR LA DEFINITION



Brigitte HERISSON
Infirmière clinicienne

TERMES RELEVES

- Transformer la 2ème partie de la définition
- Co-construction
- Simplifier la définition
- Rôle
- Manque le rôle social
- Rôle d'écoute
- Ajouter et préciser le but et le rôle propre infirmier
- Rôle en collaboration avec le médecin
- Rôle propre, rôle sur prescription?
- Rôle interdépendant/ dépendant; co construction
- Qui adressent les malades en Cs IDE ?
Quel montant
- Quel intérêt pour le public ?
- Qu'est ce qui se démarque dans ces consultations ?
- Quelles sont les limites ?
- Faut-il un protocole ?
- Quel domaine d'expertise ?
- Le raisonnement clinique infirmier est à détailler
- Ne connaît pas cette activité de l'infirmière.
- Quelles sont les étapes ? Qu'englobe-t-elle ?
- Qu'est-ce qu'une infirmière clinicienne ?
- Quel programme thérapeutique ?
- Quelle responsabilité ?
- La définition n'insiste pas sur la prévention



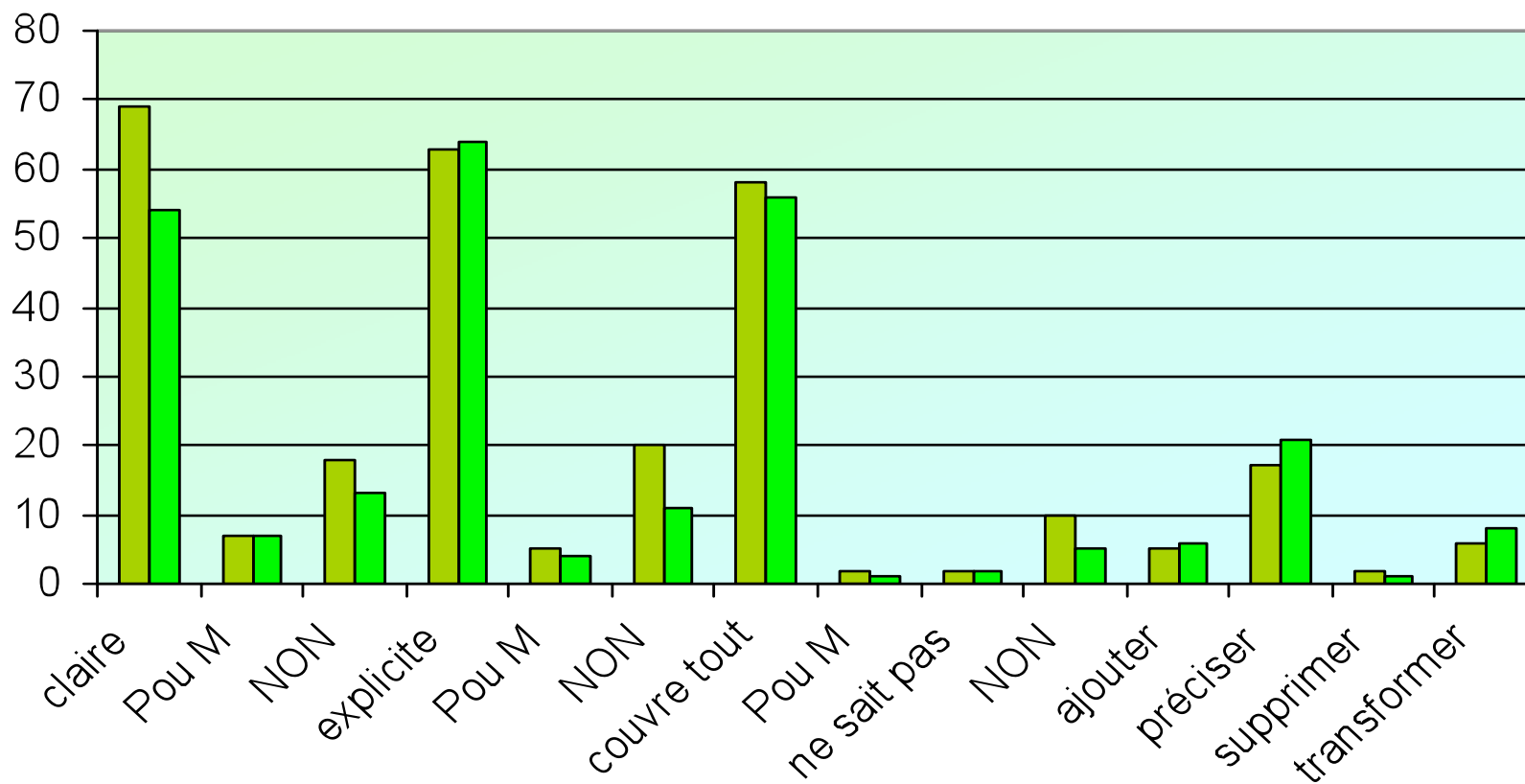
1

2

3

Brigitte HERISSON
Infirmière clinicienne

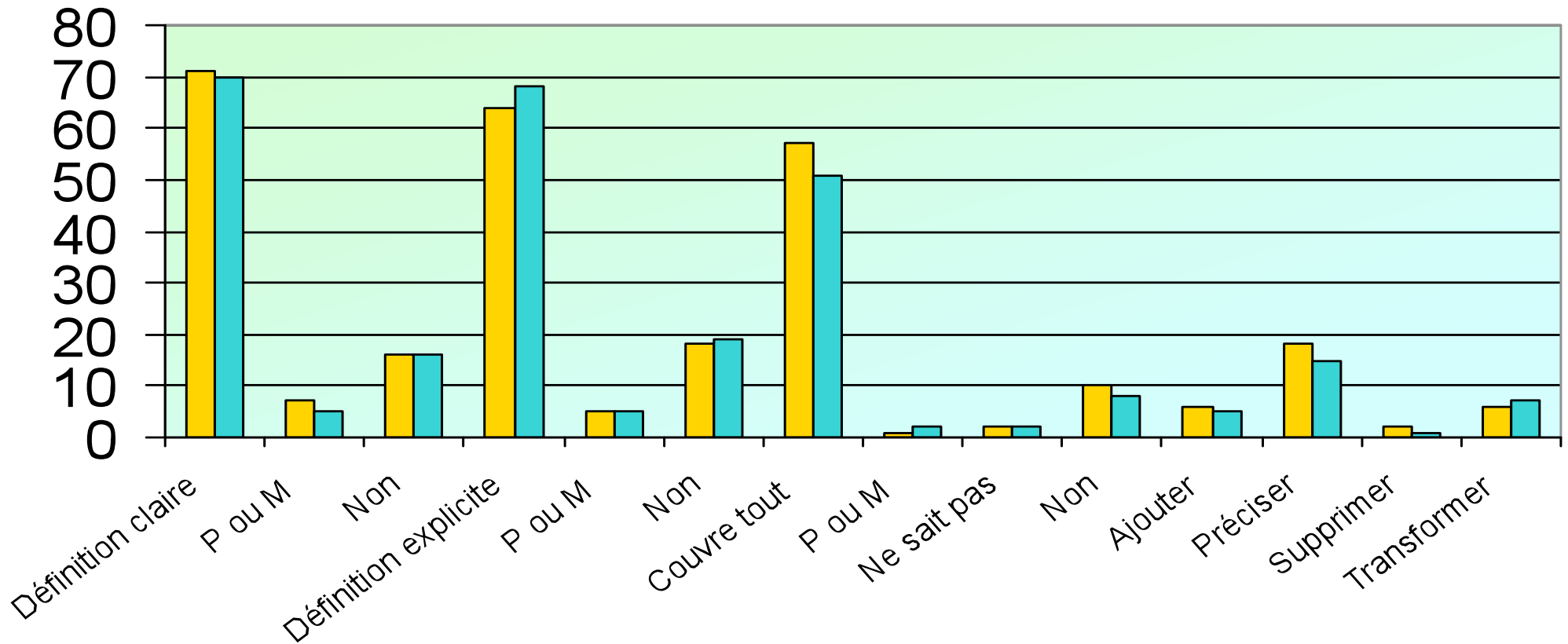
COMPREHENSION ET CONSULTATION



■ Nb non Cs IDE: %
■ Cs IDE %

Brigitte HERISSON
Infirmière clinicienne

Selon formation



■ F INITIALE % ■ F CONTINUE %

Brigitte HERISSON
Infirmière clinicienne

Synthèse

- Quelque soit l'année,
 - Le fait ou non d'avoir été en stage
 - D'être en formation initiale ou continue
 - La définition est compréhensible, mais nécessite des éclaircissements
- La consultation prend une grande place dans notre exercice professionnel mais peu de pratiques balisées en cours d'étude
- Le terme « Consultation » comporte-t-il le même savoir faire pour tous?
- Les IFSI ont répondu malgré le contexte et restent des relais pour notre questionnement

Conclusion et Perspectives

- Attractivité chez les étudiants
- Réponse de qualité
- Nos soignants de demain

